



# L'art dans tous ses états



Le 1<sup>er</sup> juillet 2017  
dans les rues de Maringues



Reproduction interdite





## Tous concernés

Le résultat de la dernière élection présidentielle a démontré l'évolution rapide de notre société qui se cherche.

Dans un esprit d'individualisme grandissant, sans vouloir assumer de responsabilités, un grand nombre de nos concitoyens pensent que la démocratie consiste à vouloir décider à la place des personnes qu'elles ont élues pour les représenter dans différentes instances, du sommet de l'Etat jusqu'au milieu syndical ou associatif local.

De plus, nous assistons au « ne pas choisir » en s'abstenant : c'est se mettre « en dehors », je ne connais pas d'élu des abstentionnistes !

Notre conduite individuelle doit nous rappeler qu'au quotidien nous sommes tous concernés pour faire face aux défis importants qui nous attendent.

Au niveau local, la qualité de vie dans notre commune ne dépend pas seulement de l'action des élus ou des agents municipaux, c'est évidemment l'affaire de tous, notamment dans les domaines du cadre de vie et de la sécurité.

Tous concernés par la vie de sa commune qui, sans des bénévoles, ne fonctionnerait pas. S'il n'y a plus de bénévoles pour diriger et encadrer, les associations vont mourir et le service rendu à coût plus que raisonnable va disparaître. Cela va toucher également les élus locaux,

Tous concernés par la solidarité entre les habitants et au-delà bien-sûr,

Tous concernés par le respect des règles du vivre ensemble. J'en profite ici pour rappeler par exemple que l'usage de lanternes célestes, le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux (des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales et agricoles) sont interdits. Et il en va de même pour le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers. Il faut par ailleurs respecter les horaires d'utilisation de matériel bruyant (tondeuses, perceuses et autres...). Enfin, merci de faire en sorte que les animaux de compagnie ne créent pas de nuisance au voisinage,

Tous concernés par l'éducation et la surveillance des jeunes,

Tous concernés par la propreté des lieux publics. Je tiens à exprimer toute ma colère à l'encontre des quelques énergumènes qui, à longueur d'année, dégradent, salissent, endommagent... des biens et des aménagements communaux. Ceux qui abandonnent leurs déchets, détériorent les espaces urbains ou naturels, ceux qui ne respectent pas les parties communes des immeubles, qui se lancent dans des rodéos et, plus globalement, perturbent la tranquillité de chacun, empoisonnent la vie des habitants et découragent les agents qui sont à leur service. Heureusement, de nombreux Maringois font acte de civisme.

Tous concernés par l'aide aux forces de Gendarmerie pour éradiquer les incivilités. Il est de la responsabilité citoyenne de chacune et chacun, témoin ou victime d'acte délictueux, de se manifester auprès de la Gendarmerie. Non, ce n'est pas être « une balance » que d'aider à identifier les auteurs de ces agissements, c'est leur rendre service que de les stopper sur la pente de la délinquance et de la marginalisation,

Tous concernés par l'avenir de sa commune en étant constructif.

Dans cet esprit, vos élus se sentent concernés par tous les sujets qui touchent à la vie des habitants et, dans la mesure des moyens disponibles, font en sorte de maintenir et développer les services à la population.

Ce bulletin vous retrace l'activité communale de ces six derniers mois. Vous pouvez voir que le travail ne manque pas pour toutes les commissions.

A toutes et à tous, je vous souhaite de passer un excellent été, pour qu'à la rentrée vous soyez en pleine forme.

Robert IMBAUD  
Maire de Maringues



## La Maison du Patrimoine



Avant...



Après...

... et coup de jeune au Pont de Morge (barrières, lampadaires).

## Le four de la Côte Rouge



Avant...



... Après



Le four de la Côte Rouge fait peau neuve : toiture et crépi intérieur.





## La station d'épuration



L'actuelle station



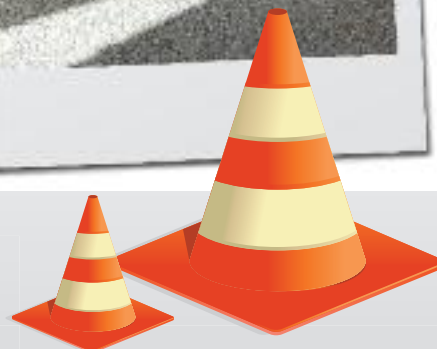
Le chantier de la nouvelle station

**Capacité : 3 800 E.H**  
(Equivalent Habitant)

**Livraison : Automne 2017**



## Passage entre le boulevard du Chéry et la rue Sirmond



## Local de rangement de la Salle des Fêtes



Les travaux se poursuivent :

- toiture
- menuiserie
- intérieur
- façade...



## Le complexe sportif



Soumis à de fortes sollicitations (pluies, vents, écarts de température, etc.), le revêtement d'étanchéité vieillissant n'assurait plus la mise hors d'eau au sein du bâtiment. La réfection de celui-ci devenait indispensable. Face à ce constat, la municipalité a fait appel à la société les "Etancheurs Auvergnats".

Les travaux de rénovation ont consisté à la dépose de l'étanchéité et de l'isolant existant ainsi que le remplacement de ceux-ci par des matériaux neufs, le tout pour une surface de 550 m<sup>2</sup>. La protection est assurée par une couche de gravillons. Dans le but d'alléger la facture, la dépose et la remise en place du gravier furent assurées par les agents municipaux.

Et encore de nombreux travaux réalisés par les agents communaux en vue d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite : rampes, sanitaires... ainsi que ceux réalisés par le chantier d'insertion de l'association DETOURS au Lavoir de Montgaçon et à la Fontaine de Vensat.



## Recettes d'investissement : 1 110 065 €



- Subventions d'investissement : Dotation d'équipement des territoires ruraux
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations, fonds divers et réserves : FCTVA et Taxe d'aménagement
- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre entre sections et opérations patrimoniales

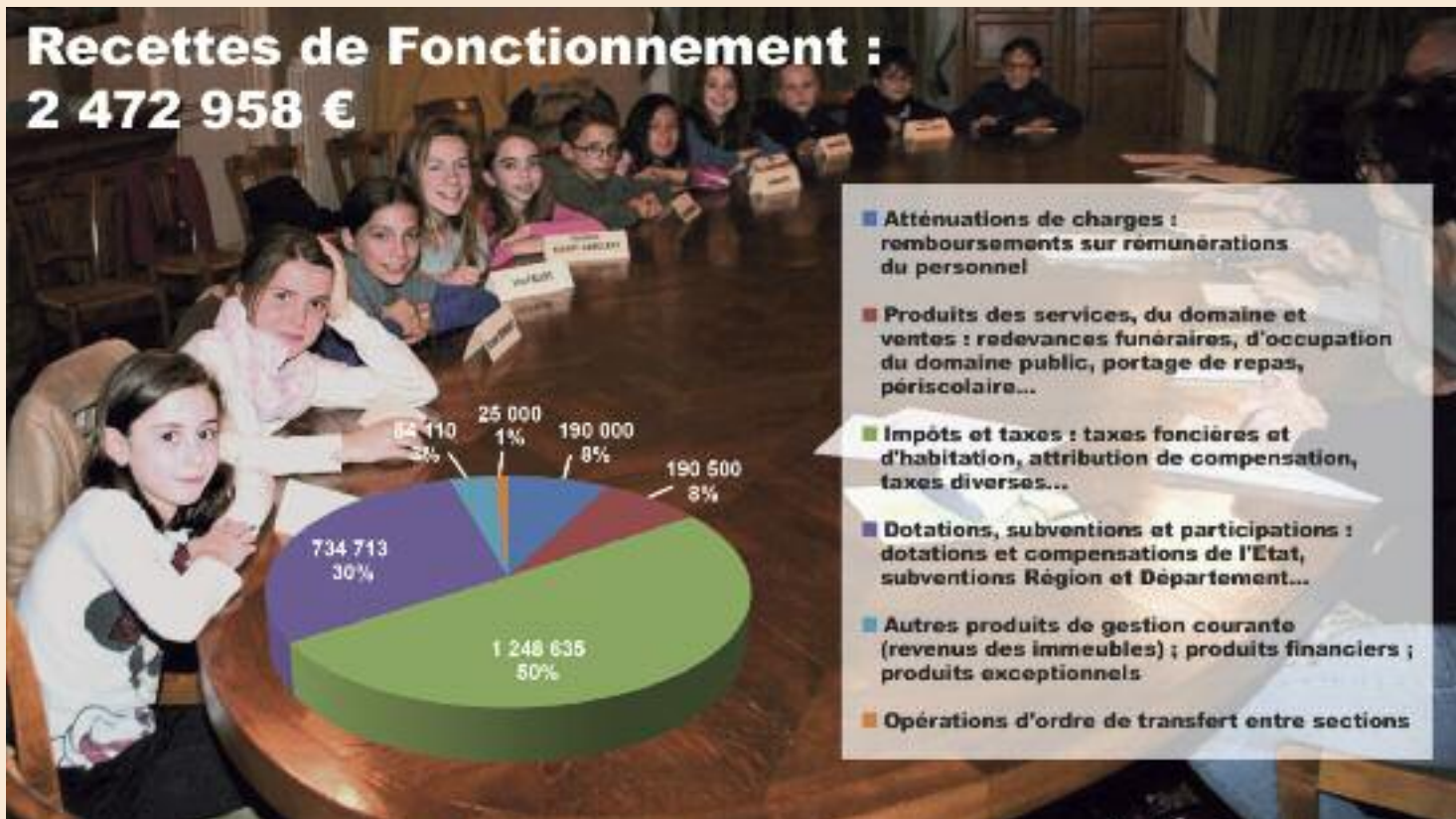
## Dépenses d'investissement : 1 110 065 €



- Opérations d'équipement : subventions d'équipements versées, immobilisations corporelles et incorporelles, immobilisations en cours
- Autres Immobilisations financières
- Emprunts et dettes assimilées : remboursement du capital
- Opérations d'ordre entre sections et opérations patrimoniales



## Recettes de Fonctionnement : 2 472 958 €



- Atténuations de charges : remboursements sur rémunérations du personnel
- Produits des services, du domaine et ventes : redevances funéraires, d'occupation du domaine public, portage de repas, périscolaire...
- Impôts et taxes : taxes foncières et d'habitation, attribution de compensation, taxes diverses...
- Dotations, subventions et participations : dotations et compensations de l'Etat, subventions Région et Département...
- Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles) ; produits financiers ; produits exceptionnels
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

## Dépenses de Fonctionnement : 2 472 958 €



- Charges à caractère général : frais de fonctionnement des bâtiments, matériels, assurances, communication, festivités, taxes...
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante : indemnités, service d'incendie, CCAS, subv. aux associations, contributions aux syndicats & EPCI...
- Charges financières : intérêts des emprunts...
- Charges exceptionnelles (bourses, prix et subventions exceptionnelles) et opérations d'ordre de transfert entre sections
- Virement à la section d'investissement et opérations d'ordre



### GOÛTER - SPECTACLE DE NOËL

Comme chaque année, nos aînés se sont retrouvés pour le goûter-spectacle offert par le CCAS. Moment de détente, de plaisir, retrouvailles, tels sont les ingrédients pour passer un après-midi chaleureux, permettant ainsi de sortir et de vaincre la solitude. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes, l'animation proposée par "SANDRA" assurait la bonne humeur et la participation de tous, sous les applaudissements d'encouragement...



Cette journée fut aussi l'occasion d'une rencontre conviviale autour d'un goûter et de clôturer le spectacle par la distribution d'un colis offert à chacun pour fêter cette fin d'année... Les personnes ne pouvant se déplacer ont reçu leur colis à domicile, tout comme les résidents de l'Ombelle qui se sont offert un cadeau...

Cette année le goûter et le colis seront remplacés par un repas pour les personnes présentes au spectacle....

### L'ESPACE LIGUE DEVENU " L'ESPACE HENRI BERTRAND"

Le Maire Robert IMBAUD, entouré de Catherine SOZEAU, Directrice du Comité départemental de la Ligue, René BARTEAUX, Responsable de l'antenne Maringoise, Patrick CARLIER, référent de l'Espace, des élus, de nombreuses associations, de la famille d'Henri BERTRAND et de ses amis ont tenu à rendre hommage à **Henri Bertrand**... Ancien professeur d'anglais au collège de Maringues, Adjoint au Maire de Maringues et **fondateur et dirigeant de l'Espace Ligue de Maringues durant 20 ans**, il a lutté de longs mois contre la maladie et s'est éteint le 29 juin 2016. Pour tout son dévouement au sein de la Ligue, une plaque en son nom a été dévoilée le samedi 31 janvier 2017...



### FÊTE DES MÈRES À L'OMBELLE

**"Une Maman formidable donne toujours une Mamie exceptionnelle"...** Les élus et les membres du CCAS ont voulu leur rendre hommage et sont venus égayer ce jour si précieux à toutes les résidentes de l'Ombelle qui se sont vus offrir un cadeau...  
**UNE BONNE FETE DES MÈRES...**



### LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

Il est créé en 1967, a fêté cette année ses 50 ans... Présidé par Monique ROUGIER, Conseillère départementale, et entourée d'une équipe qualifiée, le SIASD ne cesse d'évoluer et continue d'offrir ses services sur les secteurs de Lezoux, Maringues et Vertaizon.

Pour toute information : **04 73 73 18 86**



Permanence tous les lundis matin en Mairie de 10h à 12h.



## SCOLAIRE

Les élèves de l'école ont participé à notre CROSS **le mercredi 24 mai**. Classés par catégories d'âge, ils ont réalisé un parcours, plus ou moins long, dans la cour du groupe scolaire.



Illustrations et texte réalisés par la classe de CP1.

Toutes les familles ont pu profiter de l'exposition d'arts visuels organisée **le jeudi 1er juin à partir de 16h30**. Un réel plaisir pour les yeux, des œuvres de toutes sortes (à plat, en volume, des jeux de matières ...). L'exposition a réuni des productions réalisées en classe et pendant les TAP. Beaucoup de visiteurs enchantés des découvertes faites.

Tête de dragon



Collage inspiré de Klimt

inspiré de l'art Aborigène



Hibou rigolo en volume

Bonhomme de neige en pâte à sel



A VENIR :

Accueil des nouveaux inscrits : 20 juin

Sorties de fin d'années :

9 juin : cycle 1 : La Ruche des Puy Saint Ours les Roches

26 juin : cycle 2 : Jardin de la Terre à Arlanc

3 juillet : cycle 3 : Puy-de-Dôme

Fête de l'école : 1er juillet salle Pro Patria Spectacle de danses et de chants  
jeux organisés par la FCPE dans la cour de l'école

Olympiades : 4 juillet

Les inscriptions sont toujours possibles. N'hésitez pas à prendre rendez-vous.



## FÉLICITATIONS



Arrivée au groupe scolaire de Maringues en 2007, Anne ZAÏDI, Directrice d'établissement, s'est vue remettre en début d'année en présence de ses proches, de ses collègues, du Maire Robert IMBAUD et du Conseil municipal... les insignes de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques par Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale. Une reconnaissance à la fois méritée et exceptionnelle, puisqu'il est relativement rare de voir cette distinction intervenir si précocement dans une carrière d'enseignante... Toutes nos félicitations à elle, mais surtout un grand merci pour son engagement professionnel mais aussi plus personnel au sein du groupe scolaire Anatole France, et plus généralement pour sa dextérité à défendre « l'école publique ».

## LE CMJ : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



De gauche à droite

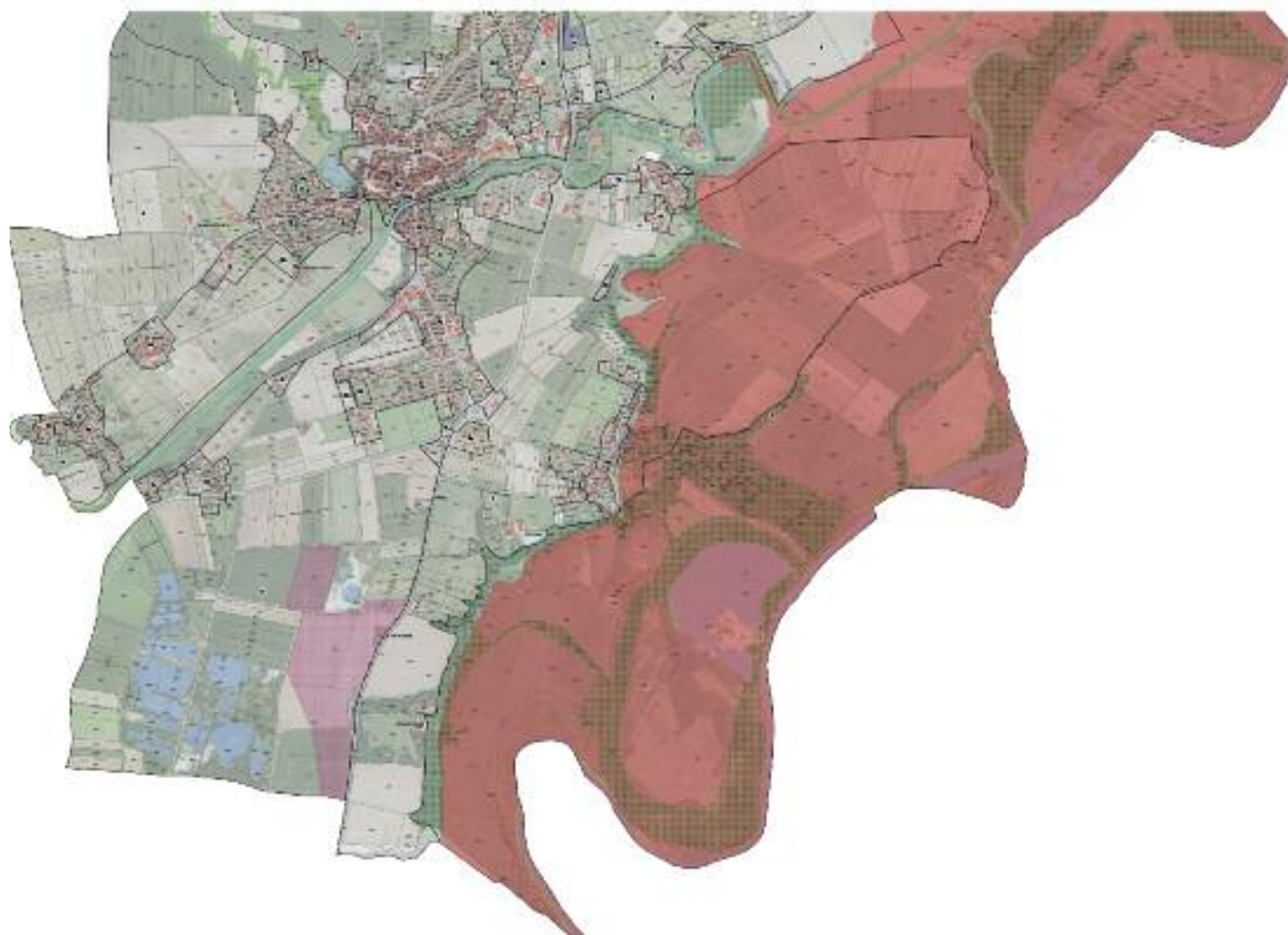
1er rang : Bruno HENRIQUES - Océane HENRIQUES - Zélia MOHAMED - Louise EMPRIN - Alaïs LA MONICA OGHARD - Léa PALLOT – Livia GOMEZ

2ème rang : Romane BALLETT - Layana MITI – Fantine LECRIT-LANGLADE - Lozerech ABREU-LEMIERE – Julian MOURNET

3ème rang : Stéphanie GRENET – Brigitte GUILLAUME – Gérard SANCIAUT – Murielle BARBIER – Marianne ALZAIX – Philippe LEPONT – Isabelle BITEAU







**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un outil essentiel d'aménagement de l'espace.**

Sur certaines communes, il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). Mais le **PLU** est un document plus ambitieux, opérationnel et stratégique. En effet, au-delà du seul droit des sols, il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable.

Une fois définitivement adopté, le Plan local d'urbanisme (PLU) devient donc le cadre légal pour la construction et l'aménagement du territoire de la commune. Il doit être utilisé par toute personne ou organisme souhaitant réaliser un projet immobilier à Maringues. Il définit un cadre général en réglementant l'usage des sols sur l'ensemble du territoire de la ville. Il détermine pour chaque parcelle les droits à construire. Il fixe les références utilisées ensuite pour les diverses demandes d'occupation et d'utilisation des sols (permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc...).

**Où en est-on à Maringues ?**

Après des dizaines d'heures de travail et de concertation, le projet de PLU est enfin arrêté. Il est à présent entre les mains des Services de l'Etat et plus généralement des Personnes Publiques Associées qui disposent d'un délai de 3 mois pour rendre un avis favorable ou non, assorti d'éventuelles observations.

**IMPORTANT :**

La Communauté de communes Plaine Limagne a repris de plein droit à la date du 27 mars 2017 la compétence en matière de PLU. Néanmoins, les documents resteront consultables en Mairie de Maringues et la permanence de l'enquête publique qui devrait débuter à l'automne se tiendra nécessairement sur notre commune.



## LE SALON DU LIVRE

Cette 6ème édition du Salon du Livre a encore été au sommet de son succès, **dimanche 11 décembre 2016**. Une soixantaine d'auteurs étaient présents : écrivains régionaux, jeunes romanciers, historiens, auteurs de bandes dessinées, de carnets de voyage, de polars, de livres pour enfants... offrant au public admiratif et toujours aussi nombreux, un vaste choix littéraire.



Ce salon du livre accueillait cette année comme invité d'honneur, le chanteur écrivain **Yves DUTEIL**, venu présenter et dédicacer ses derniers ouvrages. Ce dernier nous a offert un cadeau en laissant pousser la chansonnette, et nous a interprété à cappella une de ses plus belles chansons "La langue de chez nous".





Au cours de la journée, le poète écrivain **Jean-Marc PINEAU** a rendu hommage à une trentaine d'auteurs présents dans la salle en évoquant quelques extraits de leur livre.

Et pour nos plus petits, **Cathy PELLETIER**, auteur pour enfants, leur a proposé des maquillages assez originaux.



**Le 7ème Salon du Livre se déroulera le dimanche 10 décembre 2017 de 9h30 à 18h. Soyez toujours aussi nombreux...**

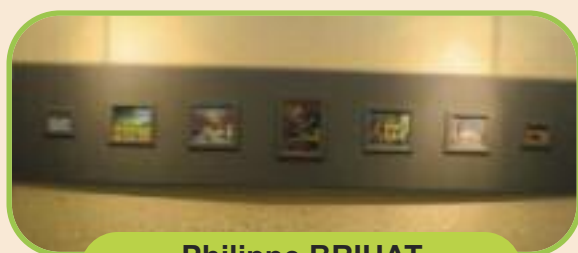


**Mercredi 15 février** à la Médiathèque, l'écrivain **Laurent MATHOUX**, aussi chanteur-guitariste du groupe "Les Flying Tractors", est venu dédicacer ses œuvres. L'action de son dernier ouvrage "Du creux du monde... au bout de l'enfer" plante son décor dans les ruelles thiernoises.

**Mardi 21 février** durant 2h30, **Bruno BISANTI** a animé son 3ème atelier : découverte d'un logiciel de photos pour les adolescents.



## LA MÉDIATHÈQUE : une véritable galerie d'Art



**Philippe BRIHAT**  
*"Les paysages miniatures"*

### EXPOSITION SUR LE JUMELAGE

Maringues – Kelze Hofgeismar : cette exposition avait déjà eu un vif succès lors de la Fête de Maringues sous la petite halle, place François Seguin.



**EQUIT'ART :**  
*l'art des bronziers du Burkina Faso*







Patrice BAILLY



Jean-Pierre GIRAUD



Jean-Christophe DUC



NICODI



Claudine DELAIRE ROUZAIRE

Du 20 février au 20 mars, Pierre REINHARD, photographe maringois, bénéficiant d'une connaissance affinée au gré de ses voyages successifs en Mongolie, a exposé une série de photos sur le thème des fêtes du Naadam de Khaïrkan.

Plus de 150 élèves ont pris part à cette exposition.





## PLACE À NOTRE JEUNE PUBLIC



A la veille des fêtes de fin d'année, une vingtaine d'enfants ont assisté à un atelier décors de Noël. Le père Noël était présent et a gâté chacun d'un petit sachet de papillotes...

## LES "MERCREDIS D'IRMA QUINET"



**Marottes** (*petits ancêtres de la marionnette*)  
**d'Hansel et Gretel**  
**et les musiciens de la ville de Brême**

- 4 classes de maternelle de l'école Anatole France
- plus une séance pour les adhérents



L'histoire du petit poisson "Sushi"  
par la technique Kamishibai".



# HOP !!! Une petite balade



**Mercredi 12 avril**, la commission Culture a organisé une chasse aux œufs au Square du Poilu...

33 enfants y ont pris part...

Mais où courent-ils tous comme ça ???



Après une petite collation, une maman accompagnatrice leur a conté des histoires avant de repartir à la Médiathèque pour le partage des œufs...



## GYM'MÉNINGES



### Matinée culturelle pour l'association

Expositions, diaporamas...



...projections d'un film sur le marché de Maringues

## LES PLANTES AU BORD DU CHEMIN... LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE...

Près de 30 personnes ont assisté à la conférence de **Lucette SICARD** sur les plantes sauvages.



A portée de main, la nature nous fournit une richesse remarquable excellente pour notre santé...



**Lucien DELAIRE** est intervenu sur les pesticides.





# SBA, DÉCHETS, BRÛLAGE



Aujourd'hui, la collecte et le traitement des déchets sont financés par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**, incluse dans la taxe foncière. C'est un impôt. Cette **TEOM** est calculée sur la valeur locative de l'habitation. Elle ne prend en compte ni la quantité de déchets produits, ni les revenus des foyers.

En 2018, les déchets feront l'objet d'un nouveau mode de cotisation prenant en compte la production réelle des déchets de chaque foyer.

Plus de renseignements et simulation de facture sur [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)

## ► Calendrier



**A noter : Déchetterie de Maringues**  
(route de Luzillat)

**Horaires d'été :** du mardi au samedi  
8h30 - 12h30  
13h30 - 18h30

# D

Déchets

Culture générale

## La durée de vie des déchets dans la nature

On dit qu'un objet est biodégradable si, laissé à l'abandon, il se décompose facilement et rapidement sous l'effet de **micro-organismes** (bactéries, champignons, algues). La plupart de nos déchets jetés dans la nature ne sont pas biodégradables. Autrement dit, ils disparaissent seulement après de nombreuses années. Voici quelques exemples\*.

Chacun peut agir pour limiter cette pollution :

- Jette les déchets ou ceux que tu vois et que tu peux ramasser aux bons endroits (conteneurs spéciaux, compost...).
- Ne jette rien dans la nature (cours d'eau, forêts, plages...).
- Évite d'acheter des produits dits jetables ou emballés individuellement.
- Réduis ta consommation, réutilise et recycle les produits autant que possible.
- Participe aux initiatives locales de nettoyage des cours d'eau, des plages...

Attention ! Un matériau biodégradable n'est pas forcément écologique. Certains sont issus du pétrole, une ressource **non renouvelable**, ou de l'**amidon** de végétaux, comme le maïs, dont la culture nécessite beaucoup d'eau.

**Pelure d'orange ou trognon de pomme**

de quelques jours à 1 mois

**Chaussure en cuir**

de 25 à 40 ans

**Sac ou bouteille en plastique**

de 100 à 500 ans

**Bouteille en verre**

4 000 ans

**Chewing-gum**

5 ans

**Brique de lait (en plastique et carton)**

5 ans

**Allumette**

6 mois

**Pile**

8 000 ans

**Canette en aluminium**

150 ans

**Boîte de conserve**

de 50 à 100 ans

**Ticket de bus ou de métro**

1 an

**Mégot de cigarette**

de 6 mois à 2 ans

\* Les chiffres sont des estimations. Ils varient selon les milieux.  
Sources : [www.drm-concordia.info](http://www.drm-concordia.info), [www.ourplanetinfo.info](http://www.ourplanetinfo.info)

À RETENIR

## Brûlage de végétaux

Il est interdit de faire brûler

à l'air libre ou en incinérateur individuel les déchets végétaux ménagers ou assimilés :

- herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de tailles ou élagage. Ces déchets végétaux ménagers doivent être valorisés par compostage, broyage, ou déposés en déchetterie ;

- tout type de déchets autres que végétaux, (plastique, caoutchouc,...).

Que peut-on faire brûler ?

Les déchets végétaux agricoles ou assimilés issus de l'exploitation, de la valorisation ou de l'entretien de prés, champs, vergers ou vignes, de travaux de débroussaillage, d'élagage, d'abattage et de dessouchage de haies arbustives, d'arbres ou d'arbustes. Toutefois, le compostage et le broyage doivent être privilégiés.



### Du nouveau à la Mairie de Maringues, dans le Personnel...



Arlette PEZECHKE  
entourée de ses deux Maires

Après 33 années passées à la Mairie de Maringues, c'est avec un pincement au cœur que les Maringois voient la Directrice Générale des Services, Arlette PEZECHKE ou « Madame Arlette » pour certains, quitter ses fonctions au sein de la commune. Arrivée à Maringues à l'âge de 29 ans, elle a vu passer 68 élus autour de la table du Conseil, sous les présidences de Bernard FAURE et de Robert IMBAUD depuis 2014. Son dévouement, son admirable sens du service public, sa discrétion ainsi que son continuel souci de bonne gestion des deniers publics méritent ici d'être soulignés !!! L'investissement professionnel (et personnel) de cette collaboratrice appréciée des élus et respectée des agents municipaux, a largement contribué à la transformation de Maringues ces 30 dernières années. Une excellente continuation à elle dans ses nouvelles fonctions de... retraitée.



Profitons-en pour souhaiter la bienvenue à sa remplaçante, Elodie CHALUS BOUCHET, qui nous arrive de la Communauté Urbaine Clermont Auvergne Métropole.

### ... et parmi les élus :

Suite à la démission de Lucette BREGEON pour des raisons personnelles, il a été procédé il y a quelques semaines à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale de la Majorité, Murielle BARBIER. Retrouvez les nouvelles commissions communales sur le site internet de la Ville.

### Visite de Madame la Préfète à Maringues

Le 1er février 2017, Madame la Préfète du Puy-de-Dôme, accompagnée de Monsieur le Sous-préfet de Riom, ont été accueillis sur la Commune : au programme, entretien avec le Maire, les Adjointes et la Secrétaire générale, visite de la Médiathèque, de l'Habitat adapté à la Côte Rouge, de l'EHPAD...



### Congrès départemental des Sapeurs Pompiers, le 4 déc. 2016



### Les traditionnelles cérémonies du 19 mars et du 8 mai



La commune recherche un sapin de belle taille pour installer à la Fontaine du Chéry, à l'occasion des festivités de Noël. Il doit être facilement accessible pour l'intervention des agents communaux. Faites-vous rapidement connaître en Mairie si vous êtes intéressé...

# AGENDA, DATES À NE PAS RÂTER

**L'Art dans tous les Etats**  
**MARINGUES**  
 Samedi 1 Juillet 2017  
 10h à 18h  
 autour de la halle

Concours de peinture à partir de 8h30 (sujets d'été)  
 Remise des prix à partir de 18h00  
 Concours de dessin enfant (sujets d'été)  
 Ambiance Mariage

**MARINGUES**  
 samedi  
 2 septembre 2017

26<sup>ème</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS  
 RDV AU COMPLEXE SPORTIF DE 18H à 19H

ACTIVITÉS : GYMNASTIQUE, TENNIS, BASKET, VOLLEY-BALL, SPEEDMONTON, MARCHÉ NORDIQUE, HANDBALL, TIR À L'ARC, FOOTBALL, PÉTANQUE, BADMINTON, JUDO.

**2<sup>ème</sup> ÉDITION de la MARINGOISE**  
**Dimanche 8 Octobre 2017**

Course 100% féminine  
 Allure libre

Départ à 10h devant les halles de Maringues  
 AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

**Les 34<sup>ème</sup> Journées du Patrimoine**  
**16 & 17 septembre 2017**

Visite de l'Eglise Saint-Etienne, de la Médiathèque, des Tanneries...



## Le TITOU'R DU CŒUR ATTEND VOTRE SOUTIEN

La CRS 48 se mobilise : un prologue avec arrivée à Maringues le 16 septembre suivi de 5 étapes... En faveur de Baptiste dit "Titou", petit maringois de 11 ans, fan de sport mais dont la maladie l'empêche de pratiquer. Cet élan de solidarité a pour but de financer l'achat de matériels spécialisés.

## Fête de Maringues 8-9-10 septembre

C'est avec beaucoup de plaisir que nous comptons sur vous afin de préparer et organiser la traditionnelle Fête de Maringues. Cette année, à l'occasion de la 31<sup>ème</sup> édition :

- Défilé de chars, thème retenu : Les 4 saisons
- Un tournoi de foot au City Stade réservé aux jeunes de 12 à 16 ans, 5 par équipes, mixtes ou non, durée des matchs 5 min. Lors de votre inscription, donnez le nom de l'équipe ainsi que des participants...
- Un concours de vélos fleuris au kiosque destinés aux plus jeunes jusqu'à 12 ans maximum

Pensez à bien vous inscrire en mairie le plus rapidement possible...

## Vos rencontres intergénérationnelles Les mercredis

- JUIN : les 7 & 21
- JUILLET : les 5 & 9
- SEPTEMBRE : les 3 & 27
- OCTOBRE : les 1 & 25
- NOVEMBRE : les 8 & 22
- DÉCEMBRE : le 6

## Les Enfants de la Limagne 21 & 22 octobre

Créé en 1867, ils vont fêter cette année leur 150 ans. "Les Enfants de la Limagne" est l'une des plus anciennes sociétés de musique de la région... Forts d'une cinquantaine de membres, leur harmonie se produit dans les diverses manifestations du territoire en concert principalement. Afin de rendre hommage à tous leurs prédécesseurs, qui ont su pérenniser la vie associative autour de la culture musicale, ils organisent à la salle JUPITER une exposition d'archives de la société (photos, partitions, règlement d'origine, instruments, etc...), ainsi que des rencontres musicales animées par "Les Enfants de la Limagne", l'école de musique, la Batterie Fanfare d'Hofgeismar (ville jumelée), les Harmonies d'Aigueperse, Commentry, Royat et la Chorale.

## 22<sup>ème</sup> Concours de Foie Gras 18 novembre 2017



## Don du Sang

Prochaine collecte  
**Vendredi 3 novembre**  
 de 16h30 à 19h30  
 à la Salle d'Honneur.

Rappel : le vendredi 12 mai 2017, l'EFS a accueilli à Maringues 55 donneurs (dont 6 nouveaux)

## Prochaines réunions du Conseil municipal

les jeudis 27 juillet, 28 septembre, 26 octobre et 7 décembre